

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 22798**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

MASTER : MASTER Master Santé publique et environnement, spécialité Intervention en promotion de la santé

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Lorraine, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Président de l'Université de Lorraine, Recteur de l'académie, chancelier des universités

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

331 Santé

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Acteurs en promotion de la santé capables de concevoir et de coordonner des projets dans les pays industrialisés et dans les pays en voie de développement, des praticiens de santé publique compétents dans la mise en place d'actions de santé publique.

Activités:

- Mise en place et suivi des projets dans les différents domaines de la santé publique
- Surveillance sanitaire, planification de programmes et politiques de santé, promotion et éducation pour la santé, évaluation des actions de santé :prévention, dépistage, diagnostic.
- La production et l'analyse de données de santé à l'échelle d'un territoire
- L'intégration de données de santé à des données démographiques, sociologiques, économiques en vue de définir des programmes de santé incluant les autres problématiques dans les dispositifs de santé publique des pays concernés
- La conduite de projets en milieux complexes (contraintes liées aux populations concernées, aux situations institutionnelles, aux financements, aux calendriers, ...)
- La réalisation d'interventions en santé telles que programme de dépistage, programme d'éducation pour la santé, programme d'éducation thérapeutique, réseaux de santé
- L'évaluation d'interventions en santé

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Organismes concourants à la sécurité sanitaire (agences, établissements techniques), des laboratoires universitaires, des entreprises du secteur industriel, des bureaux d'études prestataires en évaluation du risque etc...

Chef de projet, coordinateur d'action de santé, responsable de structure de santé publique au sein d'hôpitaux, agences sanitaires, organismes de promotion et d'éducation pour la santé, collectivités territoriales, mutuelles, ONG

Médecins, Pharmaciens, Professionnels de santé, Cadres de l'Etat ou de l'Assurance Maladie impliqués en santé publique au sein de : hôpitaux, agences sanitaires, structures de promotion et d'éducation pour la santé

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

K1402 : Conseil en Santé Publique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

1er semestre

Spécialités « Intervention en promotion de la santé »

UE obligatoires

Concepts et savoirs de base en santé publique : disciplines concourantes, 3 ECTS

Statistiques de base, 6 ECTS

Projet d'Insertion professionnelle, 3 ECTS

Investigation en santé publique – méthodes qualitatives – Principes et outils, 3 ECTS

Investigation en santé publique – méthodes quantitatives, 6 ECTS

Protocole d'investigations en santé publique, 3 ECTS

Mise en œuvre des traitements de données quantitatives, 3 ECTS

Méthodes et Outils de la Qualité, 3 ECTS

2ème semestre

Spécialité « Intervention en promotion de la santé »

UE obligatoire

Planification en promotion de la santé, 6 ECTS

Education pour la santé, 3 ECTS

Stage d'Initiation à la Recherche en santé publique, 6 ECTS

UE au choix

Enjeux et Management de la Qualité, 3 ECTS

Santé et développement, 3 ECTS

Santé des populations dans les pays industrialisés, 3 ECTS

Analyse comparative des systèmes de santé, 6 ECTS

Lecture Critique, Recherche documentaire, communication scientifique, 3 ECTS

Environnement et santé, 6 ECTS

Investigation en santé publique : Méthodes Qualitatives - Approfondis pour la Recherche, 3 ECTS

Dépistage en santé publique, 3 ECTS

ENSEIGNEMENTS DE 2ème ANNEE

1er semestre**Spécialité « Intervention en promotion de la santé »****UE obligatoire**

Conduite de projet en milieu complexe, 6 ECTS

Communication au service du management de projet, 3 ECTS

Evaluation des programmes et des politiques de santé, 3 ECTS

Evaluation des pratiques et des organisations en santé (établissements, réseaux), 3 ECTS

UE au choix (pour 15 ECTS)

Action humanitaire et santé publique, 3 ECTS

Santé maternelle et infantile en situation de développement, 3 ECTS

Intervention santé - précarité, 3 ECTS

Fonctionnement des réseaux, 3 ECTS

Formation des professionnels, 3 ECTS ??

Education thérapeutique du patient, 3 ECTS

Démarche participative, 3 ECTS

2ème semestre**Spécialité « Intervention en promotion de la santé »****UE obligatoire**

Stage de M2 « Intervention en promotion de la santé », 30 ECTS

En Master 1, le semestre 1 comporte 4 unités d'enseignement de tronc commun aux 3 spécialités et 4 unités d'enseignement communes au deux spécialités ERCE et IPS. En Master 2 il n'y a pas de tronc commun.

L'enseignement e-learning s'accompagne d'un tutorat en ligne. Il est assuré par des référents tuteurs (enseignants ou professionnels). Il peut être présentiel pour les étudiants inscrits et résidents dans l'interrégion Grand-Est. Il est alors assuré par les enseignants de chacune des 5 universités concernées.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n° 84-52 du 26/01/1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Jury d'enseignants et de professionnels, selon composition votée par le Conseil d'administration de l'Université de Lorraine

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

Autres certifications :
Spécialité Epidémiologie, Recherche Clinique, Evaluation
des universités de:
Besançon, Dijon, Reims, Strasbourg

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 25 avril 2002 publié au JO du 27 avril 2002, relatif au diplôme national de master

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 2 juillet 2013 relatif aux habilitations de l'Université de Lorraine à délivrer des diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :**

<http://www.insertion.univ-lorraine.fr>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Lorraine : www.univ-lorraine.fr > Etudier à l'UL> Offre de formation

Université de Lorraine**Lieu(x) de certification :**

Université de Lorraine

Universités de Besançon, Dijon, Reims, Strasbourg

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Enseignement en e-learning (à distance)

Historique de la certification :

Le M1 a résulté de la restructuration des certificats de la Maîtrise de Sciences Biologiques et Médicales et de la Maîtrise de Sciences Sanitaires et Sociales.

Le M2 a résulté de la restructuration pour la Spécialité Professionnelle du DESS « Promotion de la santé et développement social : conduite de projets ».